

tant pour les tailles, pour les bois, que pour les ferrures. Les frais ont été faits presque en entier par le frère Claude, garde-chapelle de Mont-Cindre. Les anciennes portes ont été murées. Dans le même temps nous avons fait faire un confessionnal à la sacristie, poser un buffet en pierre et les armoires qui y sont. Il n'y avait dans la sacristie que deux grands coffres pour fermer le linge qui est en très petite quantité. Il y avait aussi une armoire dans laquelle le Luminier fermait ce qui appartenait à l'autel. Les murs et vitraux étaient fort sales, vitres à petit plomb, le pavé en fort mauvais état : ces réparations ont été faites des deniers que le S^r curé a recueilli d'un chacun. Il a fourni plus de deux cents francs de ses dons. Le S^r curé a fait faire et poser à ses frais la coquille, le lavoir, les vitraux qui sont dans la sacristie, ce qui lui a coûté trois louis.

M. de S^t Aulbon, grand vicaire et comte de Lion, est venu en visite le 25 mars 1753 avec M^r Barrier, secrétaire de l'archevêché et fait rendre les comptes en entier à tous les Luminiers et courriers de façon qu'il serait inutile de chercher plus avant pour découvrir ceux des Luminiers qui n'ont point rendu leur compte par le passé. Les recteurs des pauvres ont aussi rendu compte ; les procès-verbaux sont dans le coffre-fort de la lumineaire dans la sacristie. Jean Maitre des Ormes a rendu son compte ayant été recteur en 1724 seulement et sa recette a excédé sa dépense de 3 livres 6 sols qu'il a donné comme il paraît par sa quittance, pour aider à payer le coffre-fort placé dans la sacristie pour fermer les titres et papiers de sa con-

façade de l'ancienne église qu'ombrageait poétiquement un noyer aux larges rameaux. C'était là que les villageois, au sortir des offices, aimaient à deviser de leurs affaires et des incidents de la semaine.